

## Séance d'information du CRIES de la Région lle-de-France Les statistiques du tourisme en lle-de-France

Vendredi 17 avril 2015 – CESER – Paris 7e

## Introduction: Les enjeux du tourisme en lle-de-France

Sylvie JOLLY, Docteur en géographie – EIREST

Mesdames, Messieurs, Bonjour,

Permettez-moi de démarrer mes propos en commençant par remercier Monsieur Jean Lienhardt, Secrétaire général du CRIES, de m'avoir invité à introduire cette séance consacrée aux statistiques du tourisme en Ile-de-France, ainsi que les membres de son équipe pour l'organisation de mon intervention. Cette dernière se déroulera en trois temps : je commencerai par présenter rapidement l'institution que je représente aujourd'hui ainsi que mes travaux de recherche en tourisme, j'évoquerai ensuite ma vision des enjeux du tourisme en Ile-de-France, et terminerai par quelques mots sur la problématique des statistiques du tourisme en général.

Ma présence à cette séance d'information du CRIES permet de représenter la sphère académique, en tant que membre de l'Equipe interdisciplinaire de recherches sur le tourisme. Cette structure, dénommée « EIREST », est un laboratoire de recherche rattaché à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et, plus précisément, à l'Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme (IREST). Créé en 1961 sous le nom de Centre d'Etudes Supérieures du Tourisme¹, l'IREST propose aujourd'hui 3 types de formation: Licence professionnelle, Master (I et II), Diplôme d'Enseignement Supérieur d'Université. Ses activités de recherche sont quant à elles structurées au sein de l'EIREST qui regroupe un grand nombre de chercheurs et de doctorants travaillant sur le tourisme, dans une approche interdisciplinaire; l'interdisciplinarité étant ce qui constitue la force et l'originalité de ce laboratoire. En effet, bien qu'à dominante géographique, l'EIREST comprend également des chercheurs issus d'autres disciplines telles que l'économie, l'histoire, les sciences de gestion, la sociologie, l'anthropologie...

Les travaux de recherche de l'EIREST sont structurés autour de 3 thématiques : 1. Tourisme et métropolisation ; 2. Tourisme, Patrimoine, Développement ; 3. Images, Imaginaires, Imaginations. Ces thématiques sont complétées par un axe « socle », dit M.E.M.E. pour Méthodes : Enquêter, Mesurer, Evaluer. En effet, et j'aurai l'occasion d'y revenir, les méthodes relatives à l'observation de l'activité touristique d'un territoire est une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce n'est qu'en 1989 que le Centre d'Etudes Supérieures du Tourisme deviendra l'IREST.



préoccupation constante au sein de la communauté des chercheurs dans le champ du tourisme.

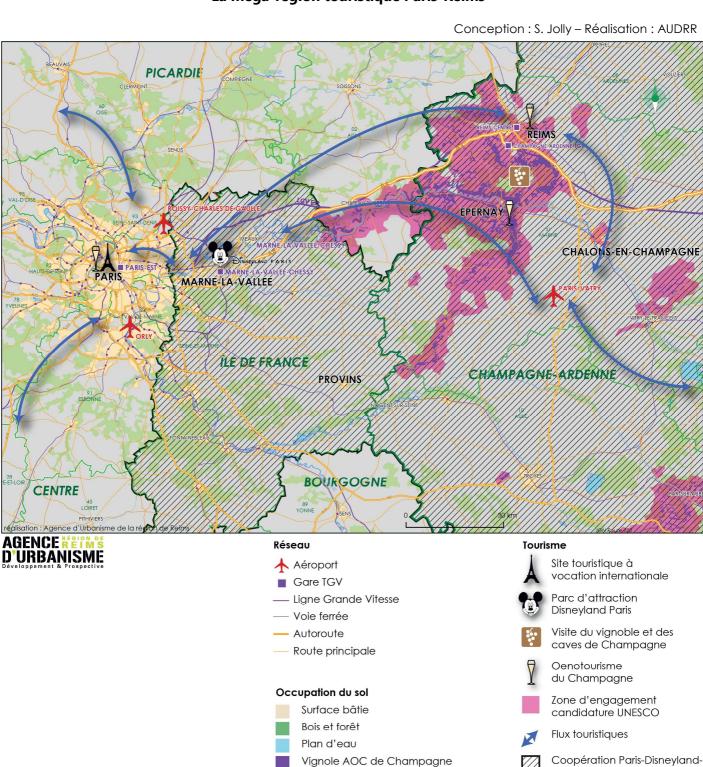
Pour ma part, les travaux que j'effectue au sein de l'EIREST se situent dans la thématique 1 consacrée à l'étude des multiples rapports que le tourisme tisse avec les territoires métropolitains, ses populations, ses images et ses acteurs. Sur ce plan, Paris et la Région Ile-de-France constituent, pour les travaux des chercheurs de l'EIREST, un laboratoire et un lieu d'expérimentation privilégiés, tant pour la production de connaissances issue de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée. Ceci s'explique d'une part comptetenu de l'implantation de l'équipe dans la capitale, mais également compte-tenu du statut de ce territoire comme l'une des premières destinations touristiques au monde. Dans ce cadre, l'EIREST a organisé, les 24, 25 et 26 juin 2010 dans les locaux de la Sorbonne, un colloque international intitulé Paris, Tourisme, Métropolisation: Echelles, pratiques et acteurs du tourisme d'une « destination capitale »<sup>2</sup>. Autre exemple, l'EIREST a également participé aux travaux de recherche prospective en remportant, en 2009, l'appel à projet « Paris 2030. Esquisser la métropole du futur » grâce à sa proposition intitulée « Paris, métropole touristique 2030 ». C'est le devenir de cette métropole touristique que j'interroge dans mes propres travaux de recherche en questionnant l'idée d'une « méga-région touristique », à savoir une nouvelle échelle de développement touristique que serait le Bassin parisien.

En effet, le tourisme s'entend désormais comme un des facteurs de compréhension et de production du processus de métropolisation (Gravari-Barbas et Fagnoni, 2013). Entrainant une dynamique de reconfiguration des territoires, ce dernier invite la recherche scientifique à revisiter les problématiques urbaines à l'aune de nouvelles échelles. Sur ce plan, la mégarégion constitue un système urbain émergent et un champ de recherche qui demande à être investigué. Or, si les travaux scientifiques portant sur le tourisme dans les grandes métropoles tendent à se développer, très peu questionnent l'échelle méga-régionale, bien que le tourisme soit mentionné comme enjeu de développement au sein de cet espace. Ainsi, l'objectif de ma thèse de doctorat fut de questionner les liens entre tourisme et métropolisation en appréhendant le tourisme comme un élément structurant des ensembles métropolitains d'échelle méga-régionale. Ma stratégie de recherche fut basée sur l'étude de cas, à savoir la métropole parisienne et son bassin économique : le Bassin parisien. Je me suis plus particulièrement penchée sur l'axe Est de cet espace que j'ai dénommé la « méga-région touristique Paris-Reims », caractérisée par la présence du pôle touristique du Val d'Europe. Mon choix fut de procéder à l'analyse des dynamiques d'intégration touristique au sein de cet espace en privilégiant une approche par le jeu des acteurs locaux du tourisme. J'ai souhaité focaliser mon analyse dans un premier temps sur les pratiques et les représentations intégratrices des collectivités locales et de leurs organismes locaux de tourisme. Puis je me suis attachée à décrypter les stratégies d'internationalisation des acteurs de la région périmétropolitaine de Reims sur le plan touristique, en m'intéressant aux grandes maisons de Champagne et à la candidature de cette région viticole au Patrimoine mondial de l'humanité.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette rencontre a donné lieu à la parution, aux Editions Belin en 2013, d'un ouvrage collectif intitulé « Métropolisation et tourisme : Comment le tourisme redessine Paris », et regroupant la plupart des contributions au colloque.



## La méga-région touristique Paris-Reims



La Champagne



Mes travaux³ concluent à la reconnaissance du Bassin parisien comme échelle de développement touristique pertinente, grâce à la présence de flux touristiques et à la conscientisation progressive, par les acteurs locaux, de l'existence d'un système métropolitain d'échelle méga-régionale, au sein duquel existent des interdépendances sur le plan touristique. Pour autant, il n'en est rien quant à la structuration sur le plan institutionnel de cette méga-région touristique, tant le poids des frontières administratives demeure important⁴. Mais revenons à l'échelle qui nous préoccupe aujourd'hui, à savoir la Région Ile-de-France.

Il est inutile de rappeler les chiffres pour dire que l'Ile-de-France est l'une des régions les plus fréquentées des touristes au monde. Aussi, à l'échelle régionale, le tourisme est désormais incontestablement reconnu comme un levier d'aménagement et de développement économique du territoire, comme l'attestent les grandes orientations du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) de 2013. Ce dernier intègre en effet de façon non négligeable la dimension touristique, déjà inscrite dans celui de 1994. Dans une Note rapide sur le bilan du SDRIF de 1994, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France titrait : « Le tourisme, un acteur aujourd'hui reconnu de l'aménagement régional ». Il relevait alors l'importance de ce secteur dans le développement régional comptetenu de la création d'emplois qu'il génère et de son impact en termes d'identité territoriale. Rappelant le poids de Paris et de sa région en tant que première destination touristique mondiale, la stratégie « Ile-de-France 2030 » entend bien poursuivre le développement du tourisme d'affaires et d'agrément, ainsi que l'amélioration de l'accès aux loisirs des Franciliens. Ce que recherche notamment le SDRIF est une dédensification du tourisme, afin d'éviter, à terme, la saturation des sites parisiens, telles que les prévisions de fréquentation le laissent présager. En effet, le tourisme en Ile-de-France doit aujourd'hui faire face à deux observations majeures et, à la fois, paradoxales.

La première observation concerne l'essor croissant du tourisme dans la capitale qui enregistre des taux de fréquentation touristique positifs d'année en année, ainsi que des prévisions de croissance à l'horizon 2030. En effet, sur le site internet de l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris, l'observatoire du tourisme parisien affiche des projections à près de 22 millions le nombre d'arrivées hôtelières en 2030 - contre 15,7 millions en 2012 - dont 12 millions d'arrivées étrangères. Ces projections sont basées sur les rythmes de croissance jusqu'ici observés sur la fréquentation à Paris de différents marchés, ainsi que sur les prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme. Ces données sont par ailleurs confortées par le fait qu'elles se trouvent en phase avec les investissements effectués dans les transports aériens et ferroviaires qui attendent également une croissance du nombre de voyageurs transportés<sup>5</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ma thèse de doctorat fut entamée en 2010 et soutenue en 2014.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nous relèverons toutefois des initiatives transrégionales sur l' « Axe Seine » tel que le festival Normandie Impressionnisme qui donna lieu à une collaboration entre les Comités Régionaux de Tourisme de Normandie et d'Ile-de-France.

 $<sup>^{5}\</sup> Source: \ \underline{http://pro.parisinfo.com/developpez-votre-activite/marketing-loisirs/le-pole-promotion/les-enjeux-2020/les-enjeux-2020}\ (juin\ 2014)$ 



Cette augmentation à terme de la fréquentation touristique dans la métropole parisienne se trouve confrontée à une seconde observation, celle de l'émergence de nouvelles destinations touristiques métropolitaines. Il s'agit par conséquent pour la Région Ile-de-France de gérer à la fois une situation de croissance de sa fréquentation touristique et une situation de concurrence accrue avec d'autres destinations métropolitaines. Afin d'atteindre ses objectifs, le SDRIF préconise la diversification de l'offre de sites touristiques et d'hébergement, par le soutien au développement de sites culturels et patrimoniaux en dehors du cœur de métropole, et en complémentarité avec l'offre existante.

Face à ces constats, il me semble que les enjeux du tourisme en Ile-de-France se situent également au niveau de la gouvernance territoriale. Paris va devenir, au 1er janvier 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP). Et si la création d'un office de tourisme à l'échelle de la métropole semble avoir été exclue par les élus, il n'en demeure pas moins que les organismes locaux de tourisme de la future MGP, à savoir l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) et les Comités Départementaux de Tourisme (CDT) de petite couronne se sont d'ores et déjà engagés dans une dynamique de coopération à plusieurs niveaux. Il s'agit notamment de l'observation de l'activité touristique puisque que les données statistiques produites par l'Observatoire économique du tourisme parisien, rattaché à l'OTCP, se situent désormais à l'échelle de la petite couronne. Le passage de l'échelle de la Ville-Département à celle de la petite couronne permet en effet d'avoir une idée plus précise de l'activité touristique dans la métropole et de pouvoir se comparer plus justement à d'autres métropoles telles que celle du Grand Londres. Un autre exemple de coopération est celui matérialisé dans le contrat de destination « Destination Paris : la ville augmentée » qui devrait être prochainement retenu par l'Etat dans le cadre de son nouveau dispositif de structuration et de renforcement des territoires touristiques de dimension internationale en France. Ce contrat de destination associe en effet l'OTCP, les CDT des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi que la RATP, le Welcome City Lab et l'IREST. Son objectif est de renouveler et dynamiser l'image de la destination Paris mais aussi élargir son périmètre géographique, à l'échelle du réseau de transport métropolitain.

Le débat sur le chef de filât en ce qui concerne l'organisation territoriale du tourisme en France n'étant toujours pas tranché au niveau parlementaire, il demeure la coexistence de deux grands acteurs du tourisme que sont l'OTCP et le Comité Régional de Tourisme d'Îlede-France. La tentative avortée de ce dernier de s'imposer en tant que chef de file, à l'occasion du renouvellement du Schéma de développement du tourisme et des loisirs 2011-2016, par la mise en place d'une agence de développement touristique régionale, fut largement critiquée lors du processus de concertation. Appréhendée comme une mesure de type top-down et marquée par l'absence de consensus général de la part des acteurs publics locaux notamment, elle constitue toutefois une première mise en débat de la gouvernance territoriale du tourisme en Île-de-France. Abordons à présent la problématique de l'observation du tourisme.



L'observation de l'activité touristique et la production de statistiques en la matière posent en premier lieu la question de la définition même du « tourisme », et plus particulièrement en ce qui concerne les territoires métropolitains. Aussi, il me paraît important de développer, si vous me permettez de tenir à présent un exposé à caractère académique, ce que j'entends par « tourisme ».

A ce jour, il n'existe pas de définition conceptuelle uniforme du tourisme sur le plan scientifique. Si des chercheurs préfèrent s'en remettre aux définitions données par les organisations locales et internationales, qui utilisent toujours le paradigme normatif, d'autres se sont attachés à définir les contours de cet objet de recherche. Les chercheurs anglo-saxons englobent plusieurs pratiques dans la sphère du tourisme. Le schéma tiré de l'ouvrage de C. M. Hall et A. Lew (fig. 1) montre effectivement que le tourisme est un concept très large qui va au-delà de l'idée de vacances puisqu'il peut contenir, selon des perspectives académiques et techniques, différentes mobilités dont le tourisme n'est pas nécessairement la motivation première. Ces auteurs définissent le tourisme comme : « a form of voluntary human mobility associated with the temporary movement of persons from their usual home environment and subsequent return » (Hall et Lew, 2009, p. 41).

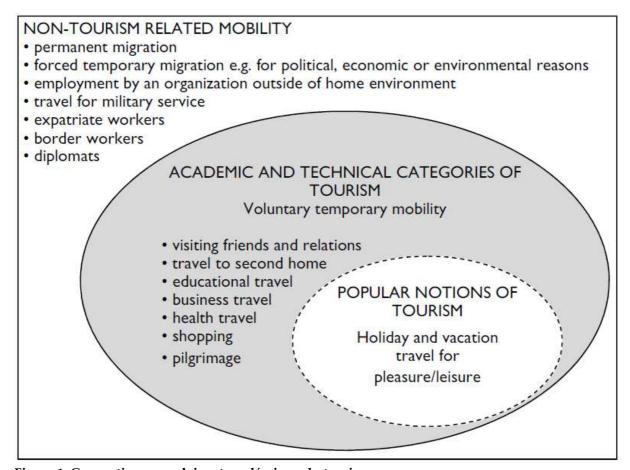


Figure 1. Conceptions populaire et académique du tourisme

Source: Hall et Lew, 2009, p. 54



Chez les chercheurs anglophones, trois concepts sont étroitement liés entre eux: leisure, tourism, and recreation; les deux derniers étant généralement analysés comme des sous catégories du premier. L'équipe MIT, composée de géographes français, adopte une acception plus restrictive en définissant le tourisme comme : « [...] un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la « recréation » des individus par le déplacement temporaire hors des lieux du quotidien » (Knafou et Stock, 2003, p. 931). Ces auteurs défendent l'idée selon laquelle le tourisme correspond à une rupture temporaire avec le lieu de vie habituel, ce qui n'est pas le cas, de leur point de vue, du loisir; les deux n'obéissant pas aux mêmes temporalités ni aux mêmes échelles. Afin de marquer cette différence conceptuelle, ils préfèrent utiliser le mot « recréation » à celui de « récréation » : « Notre refus d'employer le mot « récréation » tient surtout au fait qu'il ne contient que la dimension ludique, festive, inhérente au processus touristique. Or le touriste n'est pas qu'un joyeux drille parti en goguette et sa démarche ne se fonde pas sur la seule recherche d'activités ludiques ou sportives » (Equipe MIT, 2005, p. 104). Le terme de « recréation » n'a cependant pas fait l'unanimité dans la géographie française. Roger Brunet, pour qui le terme est peu pertinent et sa distinction avec celui de « récréation » peu claire, préfère parler de « récréation ambulante » en situant le tourisme « à l'intersection de récréation et voyage » (Brunet, 1997). Toutefois, dans leur troisième et dernier ouvrage collectif, l'équipe MIT semble vouloir englober loisir et tourisme dans la notion de recréation (Equipe MIT, 2011, p. 266). Pour ma part, je me rapproche des travaux de Georges Cazes qui parle de « loisir-tourisme ». Ce terme implique un temps libre, autrement dit non contraint, et un déplacement ou un voyage dont la durée peut varier, allant de l'excursionniste à des temps plus longs correspondant aux vacances (fig. 2).

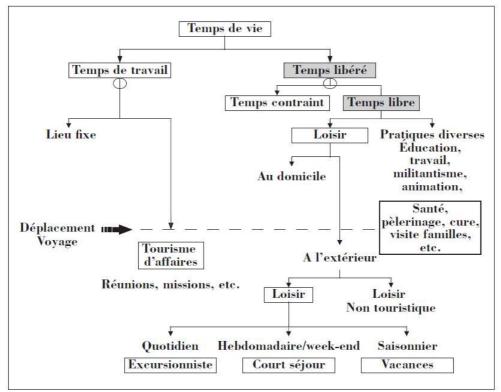


Figure 2. Schéma simplifié des temps et des catégories principales d'activités de loisir-tourisme Source : CAZES, 1992, p. 7



Le tourisme, en tant que pratique, est donc complexe à conceptualiser. Les critères retenus ne sont pas sans poser problème, d'autant plus que ceux-ci évoluent avec les sociétés, comme le relève Olivier Lazzarotti : « [...] avec le développement des facilités de transport, les allers et retours sont devenus plus réguliers et plus fréquents, transformant ainsi peu à peu des pratiques touristiques en pratiques de loisirs, notamment de fin de semaine [...] Le tourisme se mue en loisirs » (Lazzarotti, 2003, p. 263). Le critère de la distance se trouve effectivement mis à mal avec des modes de transport qui réduisent les temps de parcours et permettent de se rendre dans des lieux éloignés pour y rester peu de temps. Ainsi, l'époque contemporaine se caractérise par un changement du rapport à la distance et au temps qui justifie le fait que l'association conjointe tourisme-loisir soit de plus en plus fréquente, et qui nécessite de réfléchir à leur articulation (Fagnoni, 2010). Certains auteurs appellent alors à réinterroger les notions de base du tourisme qui semblaient jusqu'ici acquises. Constatant que le tourisme « devient une pratique ordinaire ancrée dans le quotidien » (Bourdeau, 2013, p. 19), P. Bourdeau propose un nouveau chantier conceptuel : celui du « post-tourisme » désignant les nouvelles pratiques caractérisant le tourisme moderne et dépassant le tourisme de masse.

Les chercheurs étudiant le tourisme sont également partagés sur le fait de qualifier ou non de « touristiques » les mobilités d'affaires. Pour C. M. Hall et S. Page, le tourisme d'affaires correspond à « a work-oriented form of tourism » (Hall et Page, 2006, p. 4). L'équipe MIT qualifie le tourisme d'affaires de « terme impropre » (Duhamel et Knafou, 2007) et préfère exclure les mobilités d'affaires de la sphère du tourisme. De leur point de vue, si les mobilités d'affaires constituent bien des déplacements temporaires, ces derniers sont contraints et considérés comme relevant de la sphère du quotidien. La géographe S. Christofle propose la notion de « tourisme de réunion et de congrès » (TRC) comme une forme particulière de tourisme au sein de la filière évènementielle. En référence aux travaux de C. Rozenblat, elle considère le TRC comme « l'apanage des métropoles » (Christofle, 2001, p. 64). Selon elle : « [...] l'utilisation du terme de tourisme quant à l'activité congressuelle peut paraître paradoxale tant des habitudes associent le tourisme au déplacement d'agrément, de détente, de loisirs, de récréation et non à la mobilité motivée par l'échange de connaissances, d'informations dans un cadre, peu ou prou, professionnel. Néanmoins quand ces différents meetings (colloque, congrès, symposiae, réunions d'entreprises...) se déroulent sur deux jours minima, les participants, comme leurs accompagnants, consomment de multiples services et produits touristiques, hébergement, restauration, shopping, sorties culturelles... Ainsi, la mise en parallèle des caractéristiques principales suivantes : une nuitée hors du domicile habituel, la rupture avec le quotidien et la consommation de produits spécifiques, autorisent pleinement l'usage de cette terminologie sectorielle » (Christofle, 2004, p. 17). Elle défend le TRC comme « agent et résultat dans le processus d'internationalisation et de métropolisation » (Christofle et Massiera, 2009, p. 221) et relevant « d'une fonction urbaine supérieure [...] étroitement imbriquée dans la vie urbaine [comme] composante « reflet » de la concentration, de la diversité et de la qualité des fonctions de la ville [...] » (Christofle, 2004, p. 18). Le développement de cette activité permet en effet aux métropoles de rang supérieur de renforcer leur position sur l'échiquier mondial, mais également aux métropoles de rang inférieur de s'insérer dans les réseaux du tourisme urbain (Christofle, 1999). Selon J. Lageiste, la présence d'un palais des congrès est souvent considérée comme un « marqueur spatial » des centres urbains et contribue au développement du tourisme dans la ville (Lageiste, 2006). Ceci rejoint les propos de R. Maitland et P. Newman pour qui les mobilités d'affaires,



stimulées par la présence des grandes entreprises localisées dans les métropoles et l'organisation d'évènements appelés communément MICE, pour Meeting - Incentive - Conference - Entertainment, ont été souvent à l'origine de l'installation de grandes chaînes hôtelières ou de l'aménagement d'infrastructures de transport dont ont pu ensuite profiter les touristes (Maitland et Newman, 2009). Sur ce plan également l'équipe française MIT semble revenir sur ses positions en précisant dans leur dernier ouvrage : « [...] séminaires, congrès ou affaires autorisent généralement plus d'activités de loisirs qu'une journée de travail dans son lieu de vie quotidienne car on y est souvent seul, sans charge familiale d'aucune sorte, sans mobilité pendulaire non plus. C'est un véritable 'temps libre' » (Equipe MIT, 2011, p. 231). En effet, au-delà du critère de la mise à disposition de temps libre, tourisme et mobilités d'affaires s'articulent également par l'alimentation mutuelle des flux et le fait que tout deux profitent des aménités du lieu. Si P. Violier relève la « dimension fondamentalement professionnelle et non ludique de cette mobilité », il en nuance toutefois le propos, en admettant que : « [...] dans le cadre d'une mobilité professionnelle, il est possible d'avoir des loisirs en fin de journée ou après les obligations professionnelles (quelques jours pour visiter le lieu où l'on est) » (Violier, 2013, p. 21).

La posture que j'adopte dans mes recherches consiste à englober ces différentes catégories de mobilités : touristique, de loisir et d'affaires. Je pense en effet que les évolutions induites par le changement de rapport que la société contemporaine entretient au temps et à la distance entrainent une superposition des pratiques qui justifie cette posture. Dans la mesure où les pratiques touristiques dans les territoires métropolitains proviennent de mobilités d'origine diverses, je préfère retenir le critère de la pratique, à savoir la découverte de cet espace, et non la motivation première et l'origine de la mobilité qui peut être liée à un déplacement d'affaires, à la visite de familles ou d'amis...

Compte-tenu de ce qui vient d'être exposé, nous percevons bien toute la difficulté à quantifier l'activité touristique, et plus particulièrement en ce qui concerne la mesure des flux touristiques. Comme le fait remarquer Christophe Terrier dans ses travaux sur la géomathématique des flux touristiques « il est toujours plus facile de compter ce qui est fixe que ce qui est mobile » (Terrier, 2006, p. 47). La mesure de ces flux nécessite en effet le recours à des instruments de mesure complexes et coûteux. Elle représente pour autant un véritable enjeu pour les territoires et des défis scientifiques à relever. Sur ce plan, les nouvelles technologies permettent aujourd'hui le développement de nouveaux outils d'analyse des mobilités (Gravari-Barbas et Jacquot, 2012) tels que l'exploitation de bases de données constituées à partir des photos postées sur internet par les touristes<sup>6</sup> (Da Rugna et al., 2012 ; Chareyron et Da Rugna, 2011). Ainsi, l'un des défis à relever par la communauté scientifique à laquelle j'appartiens réside dans l'apport de l'information territoriale qui permettra d'innover en matière de production de données statistiques en ce qui concerne l'activité touristique. Les résultats de ces recherches doivent également faire l'objet d'un transfert auprès des acteurs de terrain, et plus particulièrement des responsables politiques afin de faire évoluer les rapports qu'ils entretiennent aux destinations touristiques, que ce soit dans la gestion des politiques de développement touristique comme, plus globalement, dans toutes réalisations

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> http://www.earthmapper/org (septembre 2013).



de projet métropolitain ou territorial. Cette problématique concerne tout particulièrement la Région Ile-de-France.

Je vous remercie de votre attention.

## Références bibliographiques

- BOURDEAU Philippe, 2013, « Interroger les mutations et recompositions en cours », in François Hugues, Bourdeau Philippe, Perrin-Bensahel Liliane (dir.), 2013, Fin (?) et confins du tourisme, Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine, Paris : L'Harmattan, p. 17-42.
- BRUNET Roger, 1997, « Les mots de la géographie : Tourisme et loisirs », *Espace géographique*, Vol. 26, n° 3, p. 204.
- CAZES Georges, 1992, Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs, Bréal, 189 p.
- CHAREYRON Gaël, DA RUGNA Jérôme, 2011, "A Robust Detection of Tourism Area from Geolocated Image Databases", World Congress on Engineering and Computer Science, p. 118–122.
- CHRISTOFLE Sylvie, 2004, « Stratégies métropolitaines et tourisme de réunions et de congrès international en France », *Hommes et terres du Nord*, n° 2, p. 16-27.
- CHRISTOFLE Sylvie, 2001, « Le tourisme de réunions et de congrès : un champ de recherche pour une géographie de la mondialisation », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 45, n° 124, p. 63-84.
- CHRISTOFLE Sylvie, 1999, « Tourisme de congrès et politique urbaine de revitalisation. L'exemple du Corum de Montpellier », *Annales de géographie*, n° 608, p. 379-396.
- CHRISTOFLE Sylvie, MASSIERA Bernard, 2009, « Industrie de l'événement, congrès internationaux et stratégies métropolitaines », in Jean Pierre Lemasson et Philippe Violier (dir.), Destinations et territoires (vol. 1), Coprésence à l'œuvre, Édition Téoros. Presses université du Québec, p. 220-230.
- DA RUGNA Jérôme, CHAREYRON Gaël, BRANCHET Berengère, 2012, "Tourist behavior analysis through geotagged photographies: a method to identify the country of origin", 13th IEEE International Symposium on Computational Intelligence and Informatics, Vol. 13, p. 531-537.
- DUHAMEL Philippe, KNAFOU Rémi (dir.), 2007, *Mondes urbains du tourisme*, Editions Belin. Collection Mappemonde, 360 p.



- EQUIPE M.I.T., 2011, Tourismes 3. La révolution durable, Paris, Belin, coll. Mappemonde, 332 p.
- EQUIPE M.I.T., 2005, Tourismes 2. Moments de Lieu, Paris, Belin, coll. Mappemonde, 352 p.
- FAGNONI Edith, 2010, « Les mobilités de tourisme et de loisirs au cœur de l'hypermobilité contemporaine », in Moriniaux V. (dir), Les mobilités spatiales, Paris, Éd. Armand Colin, p. 191-211.
- GRAVARI-BARBAS Maria, FAGNONI Edith (dir.), 2013, *Métropolisation et tourisme : comment le tourisme redessine Paris*, Editions Belin, Collection Mappemonde, 373 p.
- GRAVARI-BARBAS Maria, JACQUOT Sébastien, 2012, « Tourisme et géographie, Une géographie du tourisme », in Morisset Lucie, Sarrasin Bruno, Ethier Guillaume, Epistémologie des études du tourisme, Presses de l'Université du Québec, collection Tourisme, p. 171-204.
- HALL C. Michael, LEW Alan A., 2009, *Understanding and Managning Tourism Impacts, An integrated approach,* Routeledge, 365 p.
- HALL C. Michael, PAGE Stephen J., 2006, *The geography of Tourism & Recreation. Environment, place and space*, Routeledge, Third edition, 427 p.
- KNAFOU Rémy, STOCK Mathis, 2003, « Tourisme », in Lévy Jacques et Lussault Michel, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, p. 931-934.
- LAGEISTE Jérôme, 2006, « Les marqueurs spatiaux des lieux touristiques. Conceptualisation, typologie et portée symbolique », in Lageiste Jérôme, Rieucau Jean (dir.), L'empreinte du tourisme. Contribution à l'identité du fait touristique, Paris, L'Harmattan, p. 11–43.
- LAZZAROTTI Olivier, 2003, « Tourisme et géographie : le grand dérangement », in Stock Mathis (coord.), Dehoorne Olivier, Duhamel Philippe, Gay Jean-Christophe, Knafou Rémy, Sacareau Isabelle, Violier Philippe, *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Collection Belin sup., p. 255-277.
- MAITLAND Robert, NEWMAN Peter, 2009, World tourism cities: developing tourism off the beaten track, Routeledge, 176 p.
- TERRIER Christophe, 2006, « Flux et afflux de touristes : les instruments de mesure, la géomathématique des flux », *Flux*, Varia, Note méthodologique Vol. 3, n° 63, p. 47-62.
- VIOLIER Philippe (dir.), 2013, *Le tourisme* : *un phénomène économique*, 6<sup>e</sup> édition, La Documentation Française, Collection Etudes, 210 p.